

**DISCOURS DE CHRISTIAN ZAHN
OUVERTURE DE LA CONFERENCE « LE PARI DE LA MUTUALITE POUR LE
XXIEME SIECLE »
22 JANVIER 2019**

Votre Excellence,

Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale de
la Côte-d'Ivoire,

Monsieur le représentant résident de la Commission de
l'UEMOA à Lomé,

Madame la représentante de l'Organisation Mondiale de la
Santé au Togo

Madame la représentante du Bureau International du Travail,

Mesdames et messieurs les représentants des caisses
nationales d'assurance maladie d'Afrique,

Monsieur le représentant de l'Association Internationale de la
Sécurité Sociale,

Monsieur le Secrétaire Général du Cadre National de
Concertation des Mutualités au Togo,

Mesdames et messieurs les responsables des mutuelles
sociales d'Afrique et d'Europe,

Chers représentants et amis partenaires du PASS et de
MASMUT,

Chers amis de la Presse nationale et internationale,
Chers participants,

Bienvenue.

C'est avec une grande émotion et une grande fierté que j'ouvre cette conférence internationale sur la mutualité « Le Pari de la Mutualité pour le XXI^e Siècle » dite conférence de Lomé, organisée sous le haut-patronage de la Présidence de la République du Togo et avec la collaboration de l'UEMOA.

Tout d'abord un mot sur l'AIM, que je préside. L'AIM est l'Association Internationale de la Mutualité. L'AIM est l'association internationale qui fédère les organismes d'assurance maladie à but non-lucratif, donc les mutuelles. L'AIM se bat depuis mille neuf cent cinquante (1950) afin de faire valoir les principes qui gouvernent la mutualité dans le monde. Avec un certain succès, je dois le dire. Notre longévité en est la preuve, ainsi que la présence des deux cents (250) cinquante mutualistes rassemblés aujourd'hui à Lomé.

Je voudrais tout d'abord remercier notre hôte, la Présidence de la République togolaise et tout le Togo, de nous permettre d'organiser cette conférence aujourd'hui. Le programme qui nous attend est ambitieux, riche et, pour faire référence à l'origine du nom de votre beau pays, j'espère que nous irons ensemble « au-delà du fleuve », et au-delà des obstacles à la réalisation de la couverture sanitaire universelle pour tous.

C'est avec une grande émotion que nous sommes à nouveau rassemblés en Afrique, entre amis, partenaires et alliés, trois ans après la conférence d'Abidjan, afin de continuer le travail entamé à cette occasion.

Vous êtes ici nombreux, membres de l'AIM et non-membres de l'AIM, représentants de mutuelles sociales, membres de gouvernement, d'administration de sécurité sociale car la situation reste préoccupante.

En effet, selon l'Organisation Internationale du Travail, en Afrique, actuellement, soixante-quinze pourcent (75%) de la population ne bénéficie d'aucune prestation sociale. Dans les zones rurales, quatre-vingt trois pourcent (83%) de la population n'est pas assurée en cas de dépenses de santé. Cela expose les malades et leur famille à des niveaux de dépenses de santé catastrophiques pouvant mener à la pauvreté, à la marginalisation et à la détresse sociale.

Le développement économique de l'Afrique se poursuit mais il ne peut se faire sans la mise en place de systèmes de protection sociale. La richesse d'une nation ne se mesure pas seulement au niveau de son produit national brut mais également à travers l'ensemble des mécanismes de solidarité qui assurent la redistribution des richesses ainsi produites. . Ne pas réussir à partager cette richesse alimentera les inégalités sources de mécontentement et de conflits sur le continent.

Les mutuelles ont clairement un rôle à jouer afin d'accompagner le le développement économique d'un pays.

Elles organisent les solidarités afin de protéger les individus contre les risques liés aux accidents de la vie et ont apporté des réponses concrètes aux travailleurs lors du développement industriel en Europe lorsqu'aucun mécanisme de protection n'existait. Elles ont inspiré les systèmes de protection sociale que nous connaissons maintenant dans le monde.

Les mutuelles ont eu ce succès en agissant selon un certain nombre de principes.

1. Les mutuelles sont des organismes d'assurance à but **non-lucratif**. En effet, même si l'activité permet de dégager des excédents, ces derniers doivent principalement ou exclusivement, selon la structure, être affectés aux réserves ou à l'activité, afin d'assurer le développement par l'investissement ou de répondre à la demande des affiliés, aux contraintes réglementaires. Différences fondamentales avec le secteur commercial des assureurs, elles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. . L'un des **objectifs essentiels d'une mutuelle est de permettre l'accès à des soins de santé de qualité** . .

1. Les mutuelles sont également **solidaires**. Elles n'ont pas pour principe de pratiquer la sélection des risques ou l'exclusion des personnes lorsque celles-ci tombent malades à plusieurs reprises. Que la solidarité protège. Elles assurent jeunes, vieux, pauvres riches, malades et bien-portants de la même manière..

2. Les mutuelles sont ensuite des organisations **démocratiques**. Elles sont gérées par leurs membres selon

le principe « une personne une voix. . . Cela assure à chaque mutualiste la possibilité de s'exprimer sur toutes les décisions qui doivent être prises par et pour la mutuelle. En plus, ce rôle important assure que les décisions sont prises au plus près de ses besoins.

Ces valeurs, mes amis, constituent notre identité. Nous les connaissons déjà bien car elles sont ancrées dans notre fonctionnement depuis longtemps.

Cependant, il manque la compréhension par les décideurs politiques de l'importance des principes mutualistes et de notre mode de fonctionnement lors de la mise en place de politiques de couverture sanitaire universelle. L'UEMOA, avec qui nous sommes liés autour de cette conférence, a adopté un règlement sur les mutuelles sociales. Il précise les objectifs, les buts, les droits ainsi que les devoirs des mutuelles. Mais nous voyons bien que cela n'est pas suffisant.

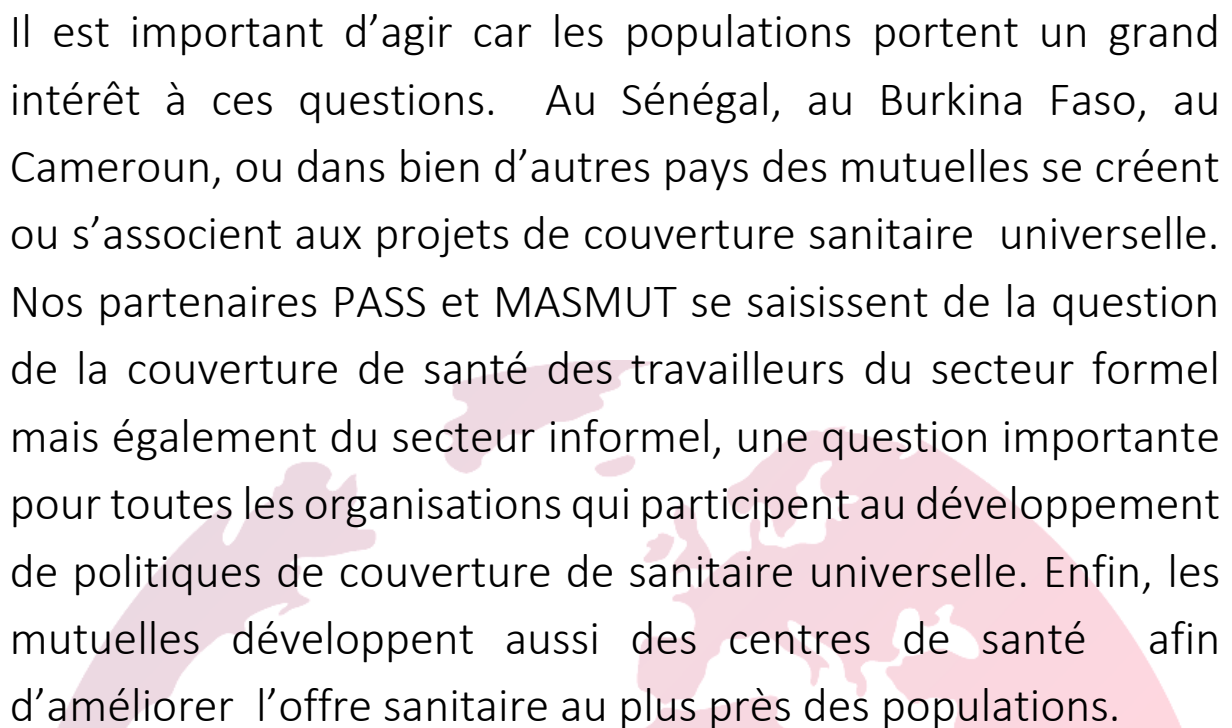
En effet, si la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale comptent des mutuelles, elles sont plus ou moins présentes, plus ou moins reconnues par les pouvoirs publics. Et souvent, s'il ne suscite pas l'indifférence, notre modèle est attaqué par les Etats qui veulent assurer une couverture sanitaire universelle à leurs citoyens. C'est contradictoire.

J'en appelle aux gouvernements à plutôt voir le potentiel des mutuelles. En effet, seuls les systèmes de protection sociale basés sur la solidarité sont en mesure d'assurer la couverture sanitaire universelle ainsi que la justice. Il n'est pas besoin de répéter que la solidarité et l'humain sont au cœur de l'activité des mutuelles.

Ensuite, les mutuelles sont présentes dans des zones géographiques que l'Etat ne peut parfois pas atteindre, . Elles peuvent donc aider les populations locales à s'organiser pour construire des mutuelles.

Ensuite, les mutuelles peuvent éveiller les populations aux principes et aux bénéfices de la protection sociale basée sur la solidarité. La Côte d'Ivoire, le Maroc, le Rwanda mais également la Belgique, l'Allemagne et dans une moindre mesure la France et d'autres sont allés plus loin en déléguant tout ou partie de la gestion de l'assurance maladie obligatoire aux mutuelles. Cela a permis de démontrer que les mutuelles sont en capacité de gérer l'assurance maladie ou la couverture maladie universelle et ce en partenariat ou en complémentarité de l'Etat en poursuivant un objectif commun : l'intérêt général. .

Laissez-moi saluer le travail de nos partenaires en Afrique de l'Ouest, le PASS, MASMUT ainsi que l'UAM Afro. Ils travaillent déjà énormément afin d'appuyer à la création de mutuelles là où elles n'existent pas, de les renforcer . là où elles sont encore trop faibles ou de les fédérer pour mieux organiser leur représentation.



Il est important d'agir car les populations portent un grand intérêt à ces questions. Au Sénégal, au Burkina Faso, au Cameroun, ou dans bien d'autres pays des mutuelles se créent ou s'associent aux projets de couverture sanitaire universelle. Nos partenaires PASS et MASMUT se saisissent de la question de la couverture de santé des travailleurs du secteur formel mais également du secteur informel, une question importante pour toutes les organisations qui participent au développement de politiques de couverture de sanitaire universelle. Enfin, les mutuelles développent aussi des centres de santé afin d'améliorer l'offre sanitaire au plus près des populations.

Ces initiatives montrent l'ampleur de notre mouvement mais aujourd'hui, nous souhaitons envoyer collectivement un message aux décideurs politiques. Un message qui montre que toute politique de santé doit être basée sur deux principes : l'ambition ainsi que la solidarité. Ce sont les principes qui ont mené aux plus grands succès des systèmes de protection sociale. C'est suivant ces principes que nos mutuelles sont passées des groupements isolés que nous avons connus en Europe aux grandes organisations que nous connaissons aujourd'hui. A un moment charnière de son histoire, l'Afrique a plus que jamais besoin de systèmes de protection de santé forts, solides, ambitieux et solidaires, et au sein desquels les mutuelles jouent un grand rôle.

Le contexte international est là. L'ONU a adopté en deux-mille quinze (2015) ses objectifs de développement durable. Un certain nombre d'entre eux portent sur l'éradication de la pauvreté ainsi que la santé et le bien-être. L'OIT fête ses cent (100) ans en deux-mille dix-neuf (2019), alors qu'elle a également adopté des recommandations sur la protection sociale. L'Union Africaine a également adopté l'Agenda deux-mille soixante-trois (2063), posant un cadre ambitieux pour le développement du continent pour les cinquante prochaines années.

Heureusement, bon nombre d'Etats prennent ces objectifs à bras le corps. . Notre message à destination de ces Etats est : **soyez ambitieux et n'ayez pas peur de faire de des mutuelles de santé vos alliés** car nous sommes en mesure de vous donner les moyens de vos ambitions. Demain, nous adopterons les conclusions de la conférence à travers un nouveau document politique, celui-ci sera un appel à mobiliser toutes les forces vives mutuelles, Etats, organisations régionales et internationales afin d'arriver à co-construire de systèmes de santé efficaces, de qualité, qui protègent le plus grand nombre.

L'Afrique est à un moment important de son développement socioéconomique. Il revient aux gouvernements de tirer profit de ces tendances pour assurer les conquêtes sociales, améliorer le bien-être des populations, réduire les inégalités et la pauvreté. Dans ce contexte nous mutualistes souhaitons rappeler que le développement d'un pays ne se mesure pas qu'à son niveau de croissance économique ou d'échanges commerciaux mais aussi au niveau d'accès de sa population à la protection contre les risques de la vie. Encore une fois il n'est de vraie richesse que celle qui est partagée.

Je vous remercie et vous souhaite une excellente conférence.

